



Parcours en autoformation de l'IH2EF

Mis à jour le 09 janvier 2025

L'IH2EF propose à ses publics de se former en ligne grâce à des parcours d'autoformation en libre accès.

Accès rapide

- [Lutter contre les discriminations en milieu scolaire avec le Défenseur des droits](#)
- [Piloter un projet CNR à l'échelle de l'établissement](#)
- [Plan national d'accompagnement managérial - volet 1 - les fondamentaux](#)
- [Piloter les classes préparatoires aux grandes écoles](#)
- [Préparer les concours de personnels de direction et d'inspection](#)
- [Parcours numérique "évaluation des établissements du 1^{er} degré"](#)
- [Parcours numérique "évaluation des établissements du 2nd degré"](#)
- [Parcours scolarité inclusive - cadres sensibilisés](#)
- [Découvrir l'Europe à travers les programmes Erasmus+ et Horizon Europe](#)
- [Garantir les droits de l'enfant dans l'institution scolaire avec le Défenseur des droits](#)
- [Promouvoir l'égalité et la diversité au travail](#)
- [Approfondir la gestion budgétaire et comptable publique \(GBCP\) des établissements de l'ESR](#)

Lutter contre les discriminations en milieu scolaire avec le Défenseur des droits



[Accéder au parcours](#)

Public : chefs d'établissement et inspecteurs.

Durée : 2 heures

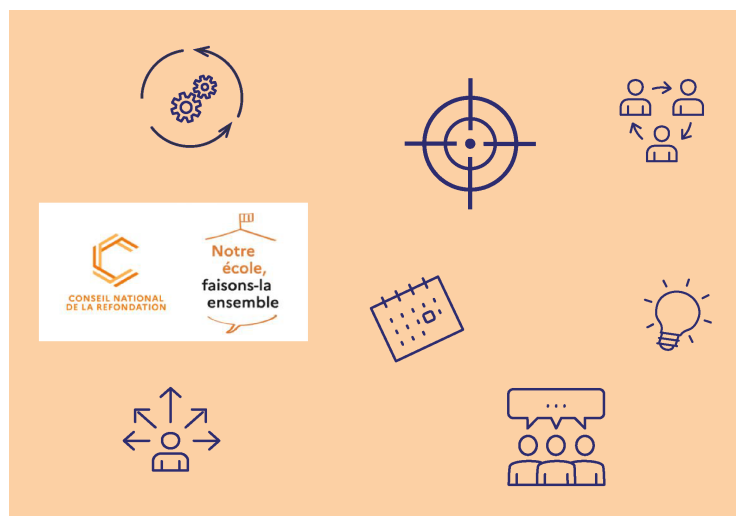
Ce parcours permet dans un premier temps de découvrir l'institution du Défenseur des Droits, en explorant son rôle, ses missions et ses pouvoirs, particulièrement dans la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité au sein du système éducatif.

Ensuite, le parcours présente des exemples concrets de situations scolaires où le principe de non-discrimination est en jeu ou risque de ne pas être respecté, selon l'avis du Défenseur des Droits. Ces cas pratiques reflètent des situations spécifiques qui peuvent être rencontrées dans l'exercice des fonctions de personnel d'encadrement, offrant une perspective pragmatique.

Le parcours est riche en ressources variées, tant généralistes que techniques, pour fournir une compréhension approfondie et nuancée. Des spécialistes interviennent à travers des vidéos, partageant leurs expertises et leurs expériences dans le contexte scolaire. Ces interventions apportent une dimension vivante et interactive aux apprentissages, enrichissant la compréhension par des points de vue diversifiés et des exemples concrets tirés de la réalité du terrain éducatif.

Ce parcours, proposé par l'IH2EF, est le fruit d'une collaboration avec le service formation du "Défenseur des droits". En le suivant, le personnel d'encadrement sera mieux équipé pour reconnaître, comprendre et agir contre les discriminations dans le milieu scolaire, tout en promouvant l'égalité de manière effective et informée.

Piloter un projet CNR à l'échelle de l'établissement



[Accéder au parcours](#)

Public : tous les cadres de l'éducation nationale

Dans le cadre des travaux du Conseil national de la refondation (CNR) et de la démarche nouvelle de concertation qu'il porte, il est désormais indispensable de faire émerger, au niveau local, des initiatives de nature à améliorer la réussite et le bien-être des élèves, et à réduire les inégalités scolaires.

Ce parcours vise à soutenir les personnels de direction afin qu'ils favorisent l'émergence de projets dans les établissements du second degré.

Il s'agit de développer chez les chefs d'établissement la capacité à impulser, soutenir, faciliter des projets.

D'une durée totale de 2 heures, le parcours, structuré autour des enjeux de la démarche, les appuis possibles, la recherche de l'engagement des acteurs, la communication, la méthodologie et l'évaluation vise à développer chez les chefs d'établissement la capacité à impulser, soutenir, faciliter des projets CNR. Pour cela, sont proposés des interviews de chercheurs, institutionnels et des témoignages d'acteurs de terrain ayant expérimenté la mise en œuvre de projets CNR.

L'IH2EF s'adapte aux contraintes des cadres en proposant des autoformations thématiques. Les contenus sont produits ou sélectionnés pour une lecture et une appropriation rapide. De courtes activités garantissent que la réflexion reste de mise. Les apports en connaissance de pointe et les témoignages de terrains aident à relever les défis professionnels auxquels les chefs d'établissements sont confrontés.

Points forts :

- augmentation du nombre de projets CNR portés et recevables ;
- impulsion d'une dynamique de projets à l'échelle de l'établissement.

Plan national d'accompagnement managérial - volet 1 - les fondamentaux



[Accéder au parcours](#)

Public : tous les cadres pédagogiques ou administratifs de l'éducation nationale dans leurs premières années d'exercice mais aussi ceux qui souhaitent s'acculturer au management et à ses fondamentaux.

Durée : 12 heures

Cette formation porte sur les dix compétences clés du management selon quatre grands blocs :

- contribuer à la transformation ;
- développer une culture managériale et organisationnelle ;
- gérer les conflits et négocier ;
- communiquer.

La formation de 12 heures comprend 10 modules qui intègrent des apports théoriques d'experts, des témoignages de cadres sous forme de vidéos, des contenus animés, des ressources pour aller plus loin. Elle permet de s'interroger sur ses représentations, les contenus ou sa pratique. Des quiz ancrent les connaissances au fil de l'avancée dans le parcours.

Totalement à distance et accessible à tout moment, cette formation composée de séquences d'une heure indépendantes, autorise une grande souplesse d'utilisation. Les quatre avatars de cadres au profil managérial spécifique confronté à une situation professionnelle questionnant leur pratique, accompagnent les participants dans leur cheminement. Cette autoformation s'appuie sur des contenus de hauts niveau, produits par les écoles universitaires de management (IAE) et sur des expériences terrains afin d'être au plus près des problématiques des cadres de l'éducation nationale. Ce module est une brique du parcours de professionnalisation de l'IH2EF. Il fait l'objet d'une reconnaissance d'acquis qui ouvre droit à la poursuite vers une diplomation de niveau 2 (diplôme d'université).

>> consulter [la fiche de présentation](#)

>> en savoir plus sur le [plan d'accompagnement managérial](#).

Piloter les classes préparatoires aux grandes écoles



[Accéder au parcours](#)

Public : personnels de direction en EPLE avec CPGE ou qui envisagent d'investir ce champs de pilotage

Parcours ouvert pour l'année scolaire 2024-2025 - accès libre : choix des profils de participant au moment de la connexion

Le module en autoformation "piloter des classes préparatoires aux grandes écoles" a pour objectif d'accompagner les chefs d'établissement concernés en les outillant avec les apports théoriques et pratiques nécessaires afin de leur permettre de faire vivre au mieux les classes

préparatoires aux grandes écoles au sein de leurs établissements.

Les classes préparatoires aux grandes écoles sont intégrées aux établissements publics locaux d'enseignement (EPL) et à ce titre sous la responsabilité pédagogique et administrative du chef d'établissement. Leur pilotage revêt de nombreux enjeux, à la fois internes à l'établissement mais aussi dans le paysage de l'enseignement supérieur que le chef d'établissement doit connaître et maîtriser afin d'accueillir dans de bonnes conditions les étudiants et leurs familles.

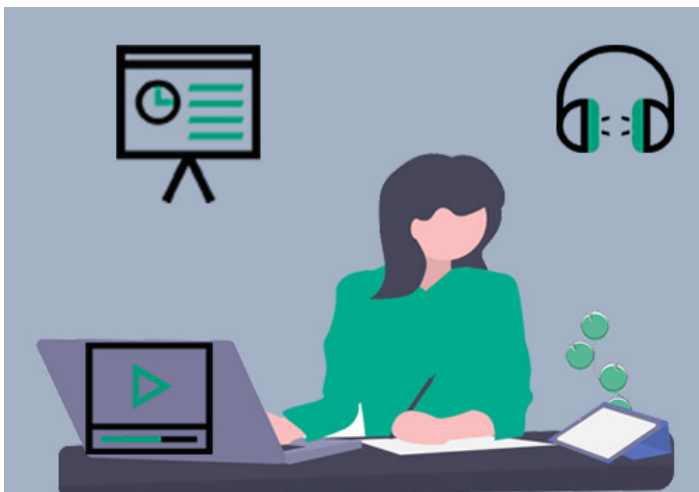
Ce parcours est construit en quatre parties qui abordent les thèmes suivants:

- comprendre le fonctionnement des classes préparatoires aux grandes écoles dans le contexte bac-3/+3 ;
- du recrutement à l'orientation des étudiants ;
- les éléments clés du pilotage des classes préparatoires aux grandes écoles ;
- les partenaires.

Il propose aux participants des ressources et des liens utiles au pilotage.

Ce module est complété par [une masterclass en visioconférence](#), prolongeant le parcours, conduite par des experts associés aguerris au fonctionnement des classes préparatoires aux grandes écoles.

Préparer les concours de personnels de direction et d'inspection



[Accéder au parcours](#)

Public : tout agent de l'éducation nationale. Les personnes n'accédant pas à M@gistère peuvent contacter [Aurélie Beauclair](#) pour l'ouverture d'un accès.

Durée : 52 heures

À noter : les écoles académiques de la formation continue (EAFC) proposent des préparations accompagnées en académie. Pour s'y inscrire, renseignez-vous auprès de l'EAFC concernée.

L'IH2EF propose aux futurs candidats ce parcours numérique d'aide à la préparation aux concours de recrutement des personnels de direction et des inspecteurs des 1^{er} et 2nd degrés. Créée avec des personnels de direction et des inspecteurs expérimentés de différentes académies, cette formation permet à toutes personnes intéressées d'approfondir leurs connaissances des métiers de l'encadrement pédagogique du MEN et leur compréhension des évolutions et des enjeux du système éducatif.

Ce dispositif s'inscrit dans les démarches d'accompagnement des transitions professionnelles des cadres pédagogiques portés par l'institut. Ce parcours propose de nombreuses ressources (conférences en vidéo, références juridiques, témoignages, etc.) et des activités pour aider les préparateurs à se projeter dans des métiers complexes. Il est construit autour de quatre modules :

- appréhender le socle commun des personnels d'encadrement ;
- cheminer vers les métiers de personnel d'encadrement ;
- exercer les missions de personnel de direction ;
- exercer les missions de personnel d'inspection.

Consultez la fiche dédiée à [préparer aux concours des personnels de direction et d'inspection du 1er et du 2nd degrés \(2025\)](#)

Parcours numérique "évaluation des établissements du 1^{er} degré"



[Accéder au parcours](#)

Public : cadres de l'éducation nationale

Durée : 2h30 pour s'approprier les enjeux et la méthodologie de l'évaluation

Objectifs visés :

- s'approprier les fondements et les enjeux de l'évaluation ;
- préparer et s'approprier la démarche d'auto-évaluation d'un établissement du premier degré ;
- se former à l'évaluation externe d'un établissement du premier degré ;
- mettre en œuvre l'évaluation des établissements du premier degré.

Parcours numérique "évaluation des établissements du 2nd degré"



[Accéder au parcours](#)

Public : tout agent de l'éducation nationale intéressé par l'évaluation des établissements du 2nd degré

Parcours ouvert du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025

Durée : 2h 30 min

Ce parcours en autoformation concerne les cadres académiques, les chefs d'établissement, les acteurs d'une structure évaluée ainsi que les évaluateurs externes.

Il est construit par l'IH2EF en étroite collaboration avec le Conseil d'évaluation de l'École (CEE). Il présente le sens et les enjeux ainsi que le cadre et les fondements de l'évaluation des établissements qui est inscrite dans la loi du 26 juillet 2019 « pour une École de la confiance » et qui s'applique à tous les établissements scolaires du 2nd degré des secteurs public et privé.

Ce parcours a pour objectif central d'accompagner les évaluateurs, au-delà des singularités territoriales, vers une appropriation et une mise en œuvre efficace et utile. Il vise à nourrir la réflexion individuelle et collective et à soutenir les actions d'évaluation.

Il est organisé en 5 grands chapitres, reflets du mouvement d'engagement dans la démarche :

- cadre et sens de l'évaluation ;
- auto-évaluation ;
- évaluation externe ;
- dynamique de l'évaluation.

Spécificités de l'enseignement privé

Il associe concepts et outils proposés par le CEE et présente de nombreux témoignages et ressources émanant de l'expérience acquise depuis 2020.

Objectifs :

- s'approprier les fondements et les enjeux de l'évaluation des établissements du 2nd degré ;
- développer une analyse robuste et partagée des constats, données et perceptions en vertu du contexte propre à l'établissement évalué ;
- travailler de façon collective à la rédaction d'un rapport d'évaluation établi au regard

des besoins des élèves en vertu d'un objectif de refonte du projet d'établissement.

Parcours scolarité inclusive - cadres sensibilisés



[Accéder au parcours](#)

Public : accès libre

Ouvert dès inscription au parcours

Durée : 7 heures

En lien avec la volonté ministérielle de renforcement de la dynamique de l'école inclusive, l'enjeu de ce parcours, créé en 2020, initialement destiné aux cadres et désormais ouvert à tous les utilisateurs du M@gistère de l'éducation nationale, est de partager un socle de culture, de valeurs et de pratiques communes sur l'inclusion à l'école. Le suivi du parcours ne nécessite pas de prérequis de formation dans le domaine.

Objectifs visés :

- situer le contexte institutionnel de l'école inclusive ;
- acquérir des éléments historiques, sociologiques, philosophiques, conceptuels, statistiques et réglementaires relatif à l'école inclusive pour outiller le discours auprès des équipes et des partenaires ;
- connaître la démarche qualité avec l'outil qualinclus ;
- identifier les axes de travail à prioriser et les dilemmes sous-jacents à résoudre, s'approprier des éléments théoriques pour conduire le changement au sein de son

territoire.

Découvrir l'Europe à travers les programmes Erasmus+ et Horizon Europe



[Accéder au parcours](#)

Public : accès libre

Durée : 4 heures

L'IH2EF et France Éducation International proposent un cours en ligne dédié aux programmes et financements européens. Ce dispositif de formation s'adresse à l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche qui souhaitent acquérir une vision d'ensemble des grands programmes Erasmus+ et Horizon Europe.

Ce module Europe, proposé **en accès libre dès le 13 octobre 2022**, a pour objectif de traduire les enjeux et les finalités des programmes, d'en comprendre les étapes de conception ainsi que l'agenda. Il s'agit également d'identifier en quoi ils constituent des réponses aux défis sociétaux et aux questions de recherche et d'innovation posées au sein de chaque structure du supérieur.

Ce module est accessible aux publics ciblés à partir de la plateforme de France Éducation international FEI+

Ce parcours de formation s'adresse aux acteurs de l'enseignement supérieur et aux responsables : directeurs généraux des services, directeurs de composantes,

enseignants chercheurs, ingénieurs d'études et de recherche, doctorants, cadres administratifs, etc. Toutes celles et ceux qui souhaitent comprendre les fonctionnements de ces programmes et actionner les leviers pour une mise en œuvre au sein des établissements sont concernés.

Garantir les droits de l'enfant dans l'institution scolaire avec le Défenseur des droits



[Accéder au parcours](#)

Public : tout agent de l'éducation nationale.

Parcours en accès libre.

Durée : 1h 30 min.

Ce dispositif propose un parcours de découverte et d'appropriation de l'activité et des actions du Défenseur des droits pour la défense des droits des enfants dans le cadre de l'institution scolaire.

La première partie se concentre sur le cadre juridique des droits de l'enfant, offrant un aperçu chiffré des réclamations reçues par le Défenseur des droits, expliquant le cadre d'intervention juridique avec un accent sur "l'intérêt supérieur de l'enfant". Elle détaille les procédures de saisine, d'enquête et d'instruction spécifiques du Défenseur des droits dans ce domaine.

La seconde partie examine des situations potentielles de non-respect des droits de l'enfant, incluant les discriminations envers les élèves handicapés, le harcèlement scolaire et cyberharcèlement, la valorisation de la parole de l'enfant, ainsi que la participation et l'inclusion des enfants.

Objectifs :

- découvrir l'action de l'institution "Défenseur de droits" dans le cadre de la défense des droits des enfants ;
- acculturer les personnels de l'éducation nationale aux questions des droits de l'enfant dans l'institution scolaire ;
- connaître le concept de "l'intérêt supérieur de l'enfant" et les modalités de saisine du Défenseur des droits.

Promouvoir l'égalité et la diversité au travail



[Accéder au parcours](#)

Public : tout agent de l'éducation nationale

Parcours en accès libre d'une durée de 6h, ouvert depuis le 16 juin 2022

Durée : 6 heures

Cette formation en mode numérique propose une sensibilisation aux enjeux de l'égalité professionnelle et de la diversité au sein des collectifs de travail.

Il s'agit d'un parcours en autoformation, ouvert à tout utilisateur M@gistère qui aborde successivement les définitions conceptuelles des diverses discriminations, la présentation des acteurs qui en permettent l'objectivation et les leviers d'action.

Il peut aussi être adapté par des formateurs de proximité dans le cadre d'actions de formation en bassin ou en académie.

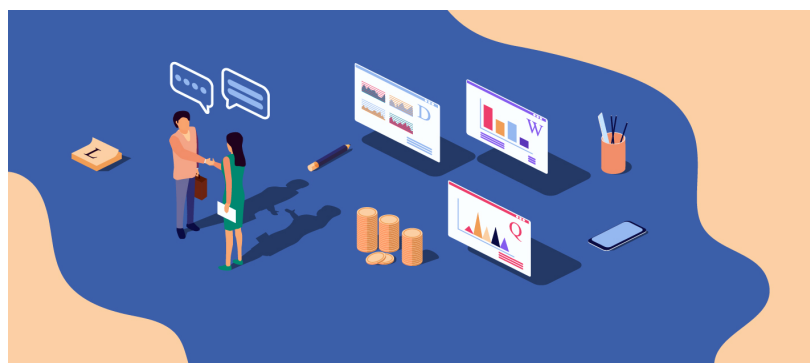
Objectifs visés :

- comprendre ce qu'est la discrimination ;
- savoir mesurer les phénomènes et éclairer les situations de discrimination ;
- comprendre les enjeux de la lutte contre les discriminations ;
- manager les collectifs professionnels sans discriminer.

Attendus :

- savoir qualifier un comportement discriminatoire ;
- être capable d'agir pour éviter les discriminations ;
- connaître les interlocuteurs susceptibles d'apporter du soutien.

Approfondir la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) des établissements de l'ESR



Quatre modules accessibles gratuitement, sur deux plateformes, selon l'origine du participant (voir ci-dessous).

L'IH2EF en collaboration avec l'IGÉSR propose à travers un ensemble de quatre modules en autoformation, d'une part une découverte et un approfondissement des principales notions de la comptabilité générale et de la comptabilité budgétaire des EPSCP dans le cadre des nouveaux décrets concernant la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) et d'autre part une présentation de l'articulation entre le budget d'un établissement et sa stratégie politique.

Conçues à l'origine pour les auditeurs financiers de l'IGÉSR, ces modules s'ouvrent désormais à tous responsables politiques ou administratifs de l'enseignement supérieur et sont accessibles gratuitement sur deux plateformes selon l'origine du participant :

Sur la plateforme de notre partenaire AMUE (Campus-Amue) pour les acteurs des établissements de l'ESR :

Les trois premiers modules : comptabilité générale, comptabilité budgétaire, audit financier d'un

EPSCP

forment un ensemble cohérent et s'adresse à des cadres, non spécialistes, qui recherchent

une formation précise sur les principes de la gestion budgétaire et comptable publique des EPSCP.

- **[Le module 1](#)** permet de **découvrir les principales notions de la comptabilité générale et l'impact des nouvelles normes**, notamment, le bilan et le compte de résultat ainsi que les principaux indicateurs financiers issus de la comptabilité générale ;
- **[Le module 2](#)** détaille et explicite les **principales notions de la comptabilité budgétaire introduite par le décret "GBCP"** ;
- **[Le module 3](#)** est consacré "**l'audit financier en mode GBCP**", il présente les différentes étapes de l'analyse et de l'audit financier ainsi que la démarche de l'audit qui s'appuie sur l'exploitation des documents financiers, qualité de la comptabilité générale et de la qualité de la comptabilité budgétaire, analyse des marges de manœuvre et de la soutenabilité budgétaire ;
- **[Le module 4](#)**, intitulé "**la stratégie**" budgétaire", s'adresse aux équipes de gouvernances et cadres des établissements intéressés par la stratégie budgétaire des établissements. Ce module est accessible sans prérequis des trois premiers modules. L'appropriation politique de la démarche budgétaire adaptée au contexte de chaque établissement y est développée, illustrée par des retours d'expériences et des témoignages.

Sur la plateforme M@gistère pour les acteurs des régions académiques :

- Les **[modules 1, 2 et 3](#)** pour les contrôleurs budgétaires et de légalité de région académique (CBLRA) ;
- Le **[module 4](#)** pour tous les cadres des régions académiques concernés, ou intéressés, par la stratégie budgétaire des EPSCP (recteurs de région académique, recteurs délégués à l'ESR, SGRA, CBLRA, etc.).